



ELABORATION DU SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

La communauté de communes de la Mossig et du Vignoble a réalisé, conjointement avec la communauté de communes du Pays de Saverne, un schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables.

NAISSANCE DU SCHÉMA CYCLABLE

Avant qu'elles ne fusionnent, les communautés de communes des côteaux de la Mossig et de la Porte du Vignoble avaient déjà travaillé sur les pistes cyclables : "Ensemble, nous avons déjà fait la piste cyclable de Wasselonne à Hohengoeft et celle de Westhoffen à Odratzheim. Et nous voulions aller plus loin" raconte Pierre Geist, Vice-Président à la communauté de communes en charge des pistes cyclables. C'est ainsi qu'est né le schéma cyclable intercommunal.

UNE VOLONTÉ DES MAIRES ET DU DÉPARTEMENT

La construction du schéma cyclable s'est faite selon une volonté de réutiliser d'anciennes voies ferrées et viaducs. Si les équipements cyclables sont un véritable levier de développement à l'échelle du département, c'est au niveau des communes qu'ils se concrétisent : « Les maires veulent relier leur commune aux communes alentours et il s'agit souvent de raisons scolaires », explique Pierre Geist.



RELIER LES COMMUNES

Le but premier est de relier toutes les communes entre elles et de faciliter et développer la mobilité active sur l'ensemble du territoire, et enfin créer une liaison Saverne-Strasbourg-Molsheim.

Les pistes cyclables dans la Région de Molsheim-Mutzig sont déjà développées et ce depuis près de vingt ans, mais ce n'est pas le cas du côté de Saverne, où la communauté de communes n'a pas encore la compétence « pistes cyclables » : « Les pistes cyclables du côté de Molsheim sont déjà presque toutes reliées, d'où l'intérêt de collaborer avec Saverne car le besoin est plus fort », observe Pierre Geist.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE VÉLO, 3 LEVIERS DE SANTÉ PUBLIQUE

1 - Le cycliste est exposé à une pollution largement inférieure à celle subie par les automobilistes et passagers de transport en commun

2 - La pratique du vélo au quotidien entretient la santé

3 - L'utilisation généralisée du vélo améliore la qualité de l'air.

LIMITER LA PRESSION SUR LES SOURCES

1 trajet sur 4 fait moins de 3 km.

Ainsi, près de 25 % des trajets en France sont facilement réalisables en vélo. Un trajet de 3 km dure environ 12 minutes à vélo contre 7 à 30 minutes en voiture.

A vélo, on ne va pas forcément plus vite, mais on est sûr d'arriver à l'heure !

CERNER ET RÉPONDRE À DES BESOINS

« A l'époque on me disait que j'étais devenu fou. Mais aujourd'hui il y a une vraie activité sur les pistes cyclables : il y a des vélos, mais aussi des joggeurs et des promeneurs. On voit que le besoin est réel » raconte Pierre Geist. En plus des nombreux avantages que permet et favorise la création de pistes cyclables, celles-ci répondent à un véritable besoin de la population. Ainsi, « quand on crée quelque chose d'intéressant pour la population, automatiquement, elle se l'approprie. »



« Arrêtons de financer de grandes infrastructures et des équipements sans savoir comment ils se comporteront face au choc climatique. »

Pascal Canfin, Président de la commission Environnement au Parlement Européen

OBJECTIFS

- Dresser un état des lieux : itinéraires existants, points noirs
- Recenser les besoins exprimés
- Proposer un plan de jalonnement à 3, 9 et 15 ans, un schéma cible à long terme et des solutions d'aménagements.

CALENDRIER

25 novembre 2019 : présentation en réunion publique

4 février 2020 : adoption en conseil communautaire

2024 : Réalisation de 3 tronçons :
Balbronn-Bergbieten
Wasselonne-Cosswiller
Romanswiller-Saverne

FINANCEMENT

Département :
entre 20 et 50 %
20 % est l'aide de base, bonification de 10 % lorsqu'il s'agit d'un axe menant à un collège, 50 % lorsqu'il s'agit d'un axe principal

Etat :
entre 30 et 40 %
au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

ADEME : Appel à Projet AVélo

Autofinancement : 20 à 40 %

CONTACT

Pierre GEIST
Vice-Président à la Communauté de Communes en charge de la voirie et des pistes cyclables
mairie@westhoffen.fr

ACCOMPAGNEMENT DE ROLAND RIBI & ASSOCIÉS

Pour la conception de leur schéma cyclable, la communauté de communes a bénéficié de l'accompagnement du bureau Roland et Ribl & Associés (Strasbourg). Cependant, la structure intercommunale en assure la mise en oeuvre elle-même.

DES FORTES CAPACITÉS TECHNIQUES EN INTERNE

En plus de compter un technicien de voirie très compétent facilitant énormément l'élaboration et la concrétisation du projet cyclable sur le territoire, l'équipe de la communauté de communes s'investit beaucoup dans le projet. « Pour Balbronn-Bergbieten par exemple, on a été plusieurs fois sur place, on a étudié le terrain et dessiné la piste, on a vu qu'il fallait acquérir le foncier. » Ainsi, les pistes du schéma seront développées en interne : « On va les dessiner, monter le cahier des charges, on n'aura besoin de personne. » Le chiffrage des coûts des opérations est également réalisé en interne.

DES PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES

Pierre Geist prévient qu'il faut savoir maîtriser le foncier pour développer les pistes cyclables : « Acquérir le foncier prend parfois plus de temps que de réaliser une piste cyclable ». A Westhoffen, la commune a eu de la chance :

« Ici, il n'y a jamais eu de remboursements : c'est pour ça qu'il y a des arbres et que la nature est un peu différente qu'ailleurs. Comme on n'a pas eu de remboursement, on a toujours gardé l'emprise de l'ancien tram qui est notre propriété. Donc, on a fait la piste cyclable sur l'ancien tracé du tramway. »

UNE PRIORITÉ CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La mobilité décarbonée est, avant le développement de l'éolien et du photovoltaïque, une priorité climatique selon Jean-Marc Jancovici (ingénieur et spécialiste de l'énergie et du climat) qui prône la création d'un kilomètre de piste cyclable pour tout kilomètre de voirie.

UN GAGE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Si les plus motivés n'attendent pas d'avoir des pistes cyclables pour se déplacer à vélo, pour beaucoup celles-ci sont indispensables par souci de sécurité mais aussi de confort.

UN TRANSPORT MODULABLE ET ACCESSIBLE

Il existe un type de vélo pour chaque utilisation. Vélo à assistance électrique pour les terrains vallonnés ou ceux qui veulent un coup de pouce, vélo cargo permettant de charger les enfants ou de grosses courses, le vélo pliable utilisable en complément du transport en commun.